

Commission de Normalisation BNPE/P04

Liants hydrocarbonés

BILAN 2020, PERSPECTIVES ET OFFRE DE SERVICE 2021



Président :

M. Jean-Michel MICHOU

EUROBITUME FRANCE

Tél : 01 55 68 11 26

jean-michel.michou@eurobitume.eu

Secrétaire:

Bernard SCHAFFNER

BN Pétrole

Tél: 01 47 68 16 85

bernard.schaffner@bnpetrole.net

SOMMAIRE

	Pages
Avant-Propos	3
1. Contexte et enjeux	4
1.1. Contexte.....	5
1.2. Enjeux.....	7
2. Missions et organisation de la commission de normalisation P04	8
3. Bilan 2020	8
3.1. Portefeuille de documents normatifs.....	8
3.2. Réalisations 2020	9
4. Perspectives 2021	10
4.1. Orientations.....	10
4.2. Programme de travail 2021	11
4.3. Calendrier prévisionnel des réunions 2021	11
5. Liste des membres	12
6. Conditions financières d'accès aux travaux	12
Annexe 1 – Portefeuille normatif –Filière européenne	13
Annexe 2 – Portefeuille normatif –Filière française	16
Annexe 3 – Organigramme du TC 336.....	17

Crédit photo 1^{ère} page : Eurobitume

Avant-Propos

Ce document a pour objet de faire le bilan de l'activité de la Commission de Normalisation P04 Liants Hydrocarbonés du BN Pétrole pour l'année 2020 et de présenter les perspectives pour l'année 2021.

Il est établi en début d'année 2021 et diffusé aux membres de la Commission de Normalisation ainsi qu'à toutes les parties intéressées.

Le BN Pétrole en résumé ...

Le BN Pétrole agit par délégation de l'AFNOR et dans le cadre d'un agrément ministériel, renouvelé fin 2018 pour une période de 3 ans (2019 – 2021).

Le BN Pétrole est en charge de **15** commissions de normalisation actives, qui comptabilisent plus de **350** experts.

Son portefeuille normatif est d'environ **800** normes internationales, européennes et françaises.

En matière de normalisation européenne et internationale, le BN Pétrole a répondu en 2020 à plus de **300** consultations relatives au processus d'élaboration des normes (enquêtes, approbations, examens quinquennaux ou autres consultations) et a participé à **18** réunions de comités techniques et/ou sous-comités, par téléconférence principalement. Dans le cadre européen, le BN Pétrole assure le secrétariat de **1** comité technique et **4** groupes de travail ; dans le cadre international, il assure le secrétariat de **2** sous-comités techniques.

La Commission P04 « *Liants hydrocarbonés* » en résumé ...

La Commission de Normalisation P04 est l'instance française, en charge des activités de normalisation des liants hydrocarbonés, i.e. bitumes, liants bitumineux, émulsions bitumineuses, bitumes fluidifiés et fluxés. Elle est la structure française miroir du comité technique européen CEN/TC 336 « Bituminous binders » dont le secrétariat est aussi assuré par le BN Pétrole.

Elle est composée d'une **cinquantaine d'experts** représentant une **vingtaine de membres**.

La Commission de Normalisation P04 comprend trois sous-structures constituées des groupes de travail d'experts suivants :

- ❖ GE 1 dédié aux bitumes routiers et liants bitumineux,
- ❖ GE 2 dédié aux bitumes fluxés et émulsions de bitumes,
- ❖ GE PdM (Précision des Mesures) dédié à l'amélioration de la précision des méthodes d'essai.

En 2020, la Commission s'est réunie **2 fois** (mars et septembre) et a été consultée **22 fois** sur le travail normatif en cours (examens systématiques, adoptions de projet, enquêtes, votes...).

Son portefeuille comprend :

- **61 documents normatifs européens** (57 EN, 3 CEN/TS et 1 CEN/TR) plus 1 projet de nouvelle norme européenne EN ;

- **17 documents normatifs de filière française** (6 NF T, 11 FD T) plus 1 projet de nouvelle norme expérimentale XP.

En 2020 :

- **3 documents normatifs** ont été publiés (2 nouvelles spécifications techniques européennes TS et un nouveau rapport technique européen TR). Ces trois documents européens ont été repris dans la collection nationale de l'AFNOR (respectivement sous forme de 2 XP et 1 FD).
- **13 documents ont fait l'objet d'un examen systématique** (9 documents européens et 4 documents de filière française), dont 8 ont été confirmés, 3 font l'objet d'une révision et 2 documents ont fait l'objet d'une décision d'annulation.
- **10 nouveaux projets européens ont été adoptés.**
- **3 documents ont été annulés** (2 FD de filière française et 1 norme européenne).

Faits marquants du programme de travail normatif 2021 :

- **11 documents seront soumis à examen systématique** (3 documents européens et 8 documents de filière française).
- **Mise en chantier de 3 projets de révision de documents européens** traitant de méthodes d'essai fondamentales : EN 1426 (Pénétrabilité), EN 1427 (Température de ramollissement bille & anneau) et EN 12607-1 (vieillesse court terme RTFOT).
- **1 projet de nouveau document européen devrait être proposé dans l'année.**
- **en plus des 3 projets de révisions qui viennent d'être adoptés, 8 autres projets de révision de documents européens se poursuivent au stade préliminaire** dont 4 vont être activés (inscrits au programme) en 2021 : prEN 14769 (PAV), prEN 14770 (DSR), prEN 14771 (BBR) et prEN 16346 (Comportement à la rupture).
- **8 projets sont actuellement en cours** à différents stades du processus normatif (7 documents européens et 1 document de filière française) dont le projet de révision prEN 14023 (Spécification des Bitumes Modifiés par des Polymères).

1. Contexte et enjeux

La Commission de Normalisation P04, animée par le BN Pétrole, est l'instance française en charge des activités de normalisation des liants hydrocarbonés, i.e. bitumes, liants bitumineux, émulsions bitumineuses, bitumes fluidifiés et fluxés.

Elle rassemble les experts mandatés par les organismes et les entreprises concernés (fabricants, prestataires, fournisseurs, utilisateurs...) pour contribuer à l'élaboration des normes européennes et françaises relatives à ce domaine.

Elle est la structure miroir du comité technique européen CEN/TC 336 "Liants bitumineux", dont la présidence et le secrétariat sont assurés par la France. Ce comité technique est composé de deux groupes de travail : le WG 1 "Bitumes routiers" (animation et secrétariat assurés par l'Allemagne) et le WG 2 "Émulsions bitumineuses et bitumes fluxés" (animation et secrétariat assurés par la France).

La CN P04 est rattachée au Comité d'Orientation Stratégique (COS) Pétrole de l'AFNOR. Le COS a en charge la coordination du programme de normalisation des Commissions de normalisation ainsi que l'identification des nouvelles thématiques de normalisation et la définition des priorités. Le COS Pétrole couvre les activités depuis l'exploration, le raffinage, le transport jusqu'à la distribution des produits d'origine pétrolière, synthétique et biologique. Il établit annuellement des orientations stratégiques (disponibles sur le site web de l'AFNOR).

La CN P04 est en liaison fonctionnelle avec le Comité d'Orientation Stratégique Construction & Urbanisme (COS CURB), sachant que les liants bitumineux entrent dans la réglementation européenne des produits de la construction (RPC), notamment pour le marquage CE.

1.1. Contexte

La Commission Européenne (CE) a adressé au CEN en 1998 le [mandat M/124](#) pour établir des **normes européennes harmonisées (hEN)** de spécifications pour les produits de la construction routière. L'application de normes de spécification harmonisées permet d'obtenir le **marquage CE**. Le CEN/TC 336 avait accepté ce mandat avec l'approbation des parties prenantes, intéressées par les facilités de libre-échange offertes par le marquage CE au sein de l'Union Européenne.

Ce **mandat** qui relevait à son origine de la **Directive des produits de construction**, s'inscrit depuis le 1^{er} juillet 2013 dans le cadre du **Règlement européen des produits de la construction (RPC)** de mars 2011 réf [N° 305/2011](#), alors qu'il n'a pas été, dans le même temps, révisé en conséquence.

Si l'application des normes (harmonisées ou non) reste **volontaire**, le **marquage CE est obligatoire** pour tout produit de construction dont le champ d'application est couvert par une norme harmonisée. **Avec le RPC, le marquage CE ne donne pas présomption de conformité aux produits de la construction** (le RPC ne relève pas de la « Nouvelle Approche »*). L'apposition du marquage CE par un fournisseur l'engage à ce que son produit soit conforme à sa déclaration de performance qui doit reprendre **au moins une** des caractéristiques essentielles de la norme harmonisée. La Commission Européenne a décidé, en effet, de ne pas réglementer les niveaux de performance des produits de la construction mais de laisser à chaque pays membre le soin de le faire, ceci pour tenir compte des contraintes locales (climat, sismicité,...), ce qui différencie le RPC du principe de la « Nouvelle Approche ». Chaque pays membre peut donc sélectionner les caractéristiques essentielles et imposer ses propres niveaux de performances qui cependant ne doivent pas être plus contraignants que ceux de la norme harmonisée.

** Le concept de "Nouvelle approche" est une méthode d'élaboration des directives européennes qui limite leurs prérogatives aux exigences essentielles dans les domaines de la sécurité, la santé, l'environnement et la protection du consommateur et qui laisse aux parties intéressées, la liberté de définir les moyens de respecter ces exigences essentielles au travers de normes harmonisées d'application volontaire et dont l'application emporte présomption de conformité.*

Un pays membre ne peut pas s'opposer à la mise sur son marché d'un produit labellisé CE **et** conforme à sa réglementation nationale.

Le CEN/TC336 avait répondu en 2001 au mandat M/124 de la Commission Européenne (CE) en proposant les cinq normes de spécification suivantes au programme d'harmonisation :

- **NF EN 12591:2009**, relative aux spécifications des bitumes routiers,
- **NF EN 13924:2006**, relative aux spécifications des bitumes routiers de grades durs,
- **NF EN 14023:2010**, relative aux spécifications des bitumes modifiés par des polymères,
- **NF EN 13808:2013**, relative aux spécifications pour les émulsions cationiques de liants bitumineux,
- **NF EN 15322:2013**, relative aux spécifications pour les liants bitumineux fluidifiés et fluxés.

Le processus d'harmonisation passe par les étapes suivantes :

- acceptation officielle par la commission européenne du programme d'harmonisation (réponse au mandat) ;
- validation par la CE de la conformité de la norme candidate à l'harmonisation, au mandat M/124 et au RPC (via un processus de vérification par un consultant désigné) ;
- citation de la norme candidate au journal officiel de l'union européenne (JOUE).

Dans la pratique, cette « mécanique » s'est « grippée » :

- L'amendement de la réponse au mandat proposé par le CEN/TC 336 en 2015 pour tenir compte du remplacement de la norme EN 13924:2006 par la norme révisée EN 13924-1:2015, relative aux bitumes routiers de grades durs et la création d'une nouvelle norme EN 13924-2:2014 relative aux liants multigrades, n'a jamais été accepté par la CE. De fait, ces deux normes candidates n'ont jamais été citées après leur publication. Pour les bitumes routiers de grades durs, c'est la norme EN 13924:2006 citée au JOUE qui fait toujours référence pour le marquage CE alors que cette dernière a été annulée par le CEN. Pour les bitumes multigrades le marquage CE n'est pas applicable. Par conséquent, cette situation crée une grande confusion au niveau de l'industrie.
- Le projet de révision de la norme EN 12591 a été évalué négativement en 2017 par le consultant du CEN à l'issue du vote formel. L'avis négatif du consultant se fonde sur l'introduction d'un nouveau grade, la modification d'un niveau de performance d'une caractéristique essentielle et l'adjonction d'une nouvelle caractéristique non harmonisée. En cas de décision de publication, elle ne serait donc pas citée. Malgré le lourd travail accompli par les experts, le TC 336 s'est résigné à regrets, en 2019, à abandonner le projet de révision en l'état alors qu'il avait été approuvé en vote formel.

Le cas de justice "James Elliott" de 2016 a conduit la Commission Européenne (CE) à considérer que les normes européennes harmonisées entraînent dans l'arsenal législatif européen. Par conséquent, toute modification doit désormais être soumise à l'acceptation de la CE, sous forme d'une révision de la réponse au mandat et doit aussi être administrée au niveau de l'Union Européenne via une procédure d'acte délégué. Dans les faits, la CE refuse systématiquement toute révision de norme européenne harmonisée dans le domaine des produits de construction au motif de l'inadéquation de la qualité des documents soumis par les TC au regard des exigences juridiques.

Fin 2018, la Commission Européenne a proposé au CEN/TC 336 de remplacer le Mandat M/124 obsolète par une "Standardization Request" (demande de normalisation conduisant à un nouveau mandat) et de la pré-rédiger, en y intégrant les plans de révision de l'ensemble de ses normes harmonisées et en définissant les caractéristiques essentielles (au sens du RPC) des liants bitumineux concernés. Le CEN/TC 336 a décidé fin du 1^{er} trimestre 2019 d'accepter cette proposition et a créé mi-2019 un Groupe de Travail dédié à la pré-rédaction de la demande de normalisation. La première version de ce projet de pré-rédaction a été soumise fin 2019 au TC 336. Après intégration des commentaires reçus, le TC 336 a approuvé, en avril 2020, la version finale de ce projet qui a été déposée à la CE via le CEN, en mai 2020.

Fin 2020, le TC 336 a appris que la CE avait finalement gelé les procédures de soumission des demandes de normalisation, suite à la mise en chantier du traitement de l'Acquis du RPC. Par cette approche, la CE ambitionne de reprendre au CEN le contrôle des normes harmonisées en confiant à des groupes de travail la tâche de réviser les mandats et de réécrire sous forme de Spécifications Techniques harmonisées (hTS) les actuelles normes européennes harmonisées (hEN). Au cours de l'été 2020, la Commission a réalisé un exercice de priorisation des mandats à réviser et s'est fixée pour objectif de traiter les 10 premiers. Dans cet exercice le Mandat M/124 a été classé à la douzième position, donc non prioritaire, ce qui laisse à craindre que la situation des normes harmonisées du TC 336 demeure inchangée pour une durée assez longue. Néanmoins le TC 336 compte défendre le fait que le texte de la demande de normalisation, rédigé et approuvé par le TC, constitue déjà un apport majeur pour le groupe de travail dédié au Mandat M/124 et que la situation des liants bitumineux est simple à traiter (seulement 6 documents) pouvant ainsi servir de cas d'école. Enfin, le paramètre clef pouvant influencer sur la priorisation sera celui de la ressource en experts, qui devra être suffisante pour permettre la création d'un groupe de travail dédié au mandat.

Au niveau national, la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, émanation du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) a lancé, fin 2020, un appel à experts pour participer aux groupes de travail du traitement de l'Acquis du RPC. Sont éligibles tous les experts compétents, notamment les représentants des ministères, des organismes techniques nationaux (CEREMA), des organismes de normalisation et des parties intéressées. Des orientations

stratégiques fondamentales impliquant le futur de la normalisation européenne et définissant les futures exigences de caractérisation de la performance des produits de construction seront prises au sein de ces groupes de travail. C'est pourquoi, le BN Pétrole a décidé de déposer une candidature pour participer au groupe de travail sur le mandat M/124 et il encourage vivement les parties intéressées à s'y investir également, afin de pouvoir influencer sur les orientations qui seront prises.

Plusieurs TC pressés de répondre aux demandes du marché et ne voyant plus comment faire évoluer leurs normes de spécifications harmonisées, envisagent de les « dés-harmoniser ». Le TC 336 n'en est pas encore à ce niveau mais a demandé la tenue d'une réunion extraordinaire de son « Advisory Group », avant la fin du premier trimestre 2021, pour qu'y soit examiné l'ensemble des options sur le devenir de ses normes européennes harmonisées (spécifiant les liants bitumineux).

NB : les liens renvoient au site LIVELINK de la CN P04 accessible uniquement aux parties prenantes.

1.2. Enjeux

Enjeux de la normalisation des liants hydrocarbonés :

- Le modèle européen historique de caractérisation des performances des liants bitumineux, fondé sur des méthodes simples, faciles, rapides à mettre en œuvre et peu coûteuses, s'avère adapté tant que les filières de production et les origines des produits sont bien maîtrisées. Durant la dernière décennie l'outil de raffinage européen s'est adapté aux évolutions du marché des carburants avec des fermetures de sites ; compte tenu de la forte saisonnalité du bitume, des difficultés d'approvisionnement sont apparues localement en 2018 et en 2019, à partir de la fin du printemps. Ainsi, avec l'arrivée de nouveaux fournisseurs, qui interviennent désormais à la faveur d'arbitrages géographiques pour compléter l'offre là où c'est nécessaire, les filières de production et d'approvisionnement vont évoluer de manière prévisible. Afin de pouvoir contrôler la qualité des produits issus de nouvelles filières, il apparaît opportun de disposer de méthodes plus élaborées de caractérisation de la performance des liants. Les méthodes de caractérisation rhéologiques actuellement en cours de développement au sein du TC 336, permettront de répondre à cette problématique. Leurs projets de normalisation seront inscrits au programme de 2021, auxquels participeront activement un bon nombre d'experts de la CN P04.
- Le RPC exige la prise en compte de la caractérisation de la performance des produits de construction en matière de **développement durable**. Cette exigence sera intégrée dans la révision des mandats. Pour s'y préparer le TC 336, lors de sa dernière réunion plénière (18^{ème}) de novembre 2020, a décidé de créer un groupe de travail dont l'objectif sera de faire le point sur les exigences de développement durable (EN 15804:2012+A2:2019) et de définir de manière pratique comment y répondre pour les liants bitumineux, avec notamment la préparation de fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) qui présentent les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit. L'idée est que ce groupe de travail, auquel participeront des experts français, évalue le besoin d'un guide pour les acteurs du marché et, le cas échéant, travaille sur l'élaboration d'un document normatif.
- Un enjeu majeur consistera à réussir, d'une manière ou d'une autre, à débloquent le processus d'évolutions des normes de spécifications harmonisées. Face à une position inflexible de la CE et de la montée en puissance du traitement de l'Acquis du RPC, 2021 risque d'être une année clef où des décisions stratégiques devront être prises sur le futur des normes harmonisées et la façon de caractériser la performance des liants bitumineux. Ainsi le TC 336 a décidé de convoquer une réunion extraordinaire de son « Advisory Group » afin qu'y soit identifié l'ensemble des options possibles. Parallèlement, les acteurs du TC 336 seront invités à prendre part aux activités du Groupe de Travail du traitement de l'Acquis du RPC dédié au mandat M/124. Les orientations prises dans ce groupe de travail auront des répercussions, à la fois sur le futur de la normalisation européenne et sur les nouvelles exigences en matière de caractérisation de la performance des produits de construction. Face à cet horizon très incertain, le TC 336, tenant compte du besoin des acteurs du marché de voir évoluer les

spécifications techniques en ligne avec l'avancement de l'état de l'art, devra établir **une feuille de route** pour la révision de l'ensemble des normes de spécifications harmonisées. La première norme concernée, dont le processus de révision a déjà été engagé est **l'EN 14023** "Bitumes modifiés par des polymères". La deuxième priorité sera de reprendre le projet de révision de **l'EN 12591** qui avait été approuvé en 2017 puis abandonnée en 2019 suite à une évaluation négative de la Commission Européenne. Le préalable à l'établissement d'une telle feuille de route par le TC 336 sera l'évaluation des différentes options, dont l'identification a été confiée à l'Advisory Group, et de leurs conséquences.

2. Missions et organisation de la Commission de Normalisation P04

Le rôle de la CN P04, miroir du Comité Technique européen CEN/TC 336, est de :

- défendre les intérêts stratégiques, économiques et technologiques de ses membres par le biais de la normalisation,
- contribuer activement aux travaux européens du CEN/TC 336, en proposant notamment de nouveaux sujets de travail et en identifiant des experts prêts à prendre part aux travaux sur les documents normatifs européens menés par les « Working Groups » du TC,
- définir et promouvoir la position de la France au sein de ce TC (en particulier sur les normes harmonisées classifiant et spécifiant les liants hydrocarbonés), et ceci à tous les niveaux du processus normatif (nouveaux sujets, enquêtes CEN, votes formels, révisions systématiques et autres consultations) et en désignant une délégation française pour les réunions plénières de ce TC,
- développer, rédiger, évaluer et mettre à jour, en français, les normes européennes (CEN) et françaises (AFNOR) relatives aux liants hydrocarbonés, et contribuer à améliorer la précision des méthodes d'essai existantes.

Afin de mener à bien les missions qui lui sont confiées, la CN P04 se réunit au moins deux fois par an. Elle est assistée dans ses travaux par ses trois groupes d'experts (GE) qui se concentrent sur l'examen de projets de normes ou projets prénormatifs qui sont ensuite débattus au sein de la commission.

À noter l'importance de l'influence européenne particulière de la France dans le domaine de la normalisation des bitumes et liants bitumineux. En effet, elle détient le secrétariat et la présidence du comité technique CEN/TC 336, supporte le groupe de travail CEN/TC 336/WG 2 « Émulsions de bitume et bitumes fluxés ou fluidifiés » et dispose de nombreux experts reconnus dans les différents groupes de travaux (WG). Un point de préoccupation concerne toutefois l'animation du CEN/TC 336/WG 2 qui devra être renouvelée en 2021 : la CN P04 avec l'appui de la SFERB lancera un appel à candidats : à défaut de candidat français l'appel à animation sera élargi au niveau européen. À défaut de candidat tout court, le WG 2 devrait être mis en sommeil ce qui pourrait être préjudiciable aux travaux normatifs dans le domaine des émulsions bitumineuses.

3. Bilan 2020

3.1. Portefeuille de documents normatifs

Le portefeuille de la commission de normalisation P04 est composé de 78 documents normatifs publiés et 2 projets de nouveaux documents :

- **61** documents normatifs publiés de filière européenne comprenant 57 normes (EN), 3 spécifications techniques (CEN/TS) et 1 rapport technique (TR),
- **1** projet en cours de nouvelle norme européenne (EN) (méthode d'essai),
- **17** documents normatifs publiés de filière française comprenant 6 normes (NF) et 11 fascicules de documentation (FD),

- 1 projet en cours de nouvelle norme expérimentale de filière française (XP), (méthode d'essai).

3.2. Réalisations 2020

- 3 documents normatifs ont été publiés en 2020 dont 2 spécifications techniques européennes de méthode d'essai (CEN/TS 17481:2020 et CEN/TS 17482:2020) et un rapport technique européen guide pour le marquage CE (CEN/TR 17499:2020). La CN P04 a demandé à l'AFNOR la reprise en collection nationale de ces documents (contrairement aux normes européennes la reprise en collection nationale de tels documents est facultative). De fait, ces documents ont fait l'objet d'une publication nationale sous forme respectivement de deux normes expérimentale XP et d'un fascicule de documentation FD.

XP CEN/TS 17481:2020	Bitumes et liants bitumineux — Détermination de l'indice d'acide d'un bitume — Méthode potentiométrique
XP CEN/TS 17482:2020	Bitumes et liants bitumineux — Détermination de la teneur en sel des bitumes — Méthode par mesure de conductivité
FD CEN/TR 17499:2020	Bitumes et liants bitumineux — Exemples pour le marquage CE et la Déclaration de Performance (DoP)

- AFNOR, à la demande de la CN P04, a procédé au retraitage de la norme NF EN 13808:2013, en date du 01/07/2020 (Tirage 5). L'objet de ce retraitage était d'apporter des corrections et des améliorations à l'annexe nationale, notamment au niveau des classes de performance de point de ramollissement qui présentaient un décalage par rapport au tableau de la norme.
- 10 projets ont été adoptés en 2020 :
 - 7 projets de révision de normes européennes ont été adoptés au stade préliminaire, (4 résultants de décision de révision 2019 : prEN 12594, prEN 12595, prEN 12596 et prEN 12597 et 3 de décisions de révision 2020 : prEN 1426, prEN 1427 et prEN 12607-1).
 - 3 projets (deux révisions de normes européennes : prEN 12847 et prEN 12850 et un projet de nouvelle norme européenne prEN 17643) ont été inscrits au programme.
- 1 projet de révision d'un document normatif européen (prEN 14023) a été approuvé en enquête CEN mais a reçu un très grand nombre de commentaires (environ 250).
- 1 projet de révision d'un document normatif européen (prEN 13614) a été approuvé au vote formel. Il sera finalisé et publié en 2021.
- 13 documents normatifs ont été soumis à examen systématique dont 9 documents européens et 4 documents de filière française. Ces examens ont conduit à **8 confirmations** de documents, **3 décisions de révision** et **2 décisions d'annulation**.
- 3 documents ont été annulés en 2020 : 1 norme européenne (NF EN 12606-2:1999 dont la décision d'annulation avait été prise en 2019) et deux documents de filière française (FD T66-001:2015 et FD T66-022:215). Il est à noter que les documents annulés restent archivés au niveau d'AFNOR et restent aussi disponibles à l'achat (mais AFNOR ne peut plus en faire de publicité).

4. Perspectives 2021

4.1. Orientations

En ce qui concerne les liants hydrocarbonés, les orientations stratégiques pour 2021 sont les suivantes :

- Participer activement au groupe de travail du traitement de l'Acquis du RPC sur le mandat M/124 et y défendre les positions des parties prenantes ainsi que les intérêts de la normalisation européenne.
- Évaluer, sans tabou, les options qui seront proposées par rapport à la situation des normes harmonisées du TC 336 et contribuer via « l'Advisory Group » du TC 336 aux orientations stratégiques qui en découleront.
- Participer à la réflexion sur l'application, pour les liants bitumineux, des exigences fondamentales du RPC liées au développement durable, et le cas échéant à celles liées aux substances dangereuses réglementées.
- Participer à la finalisation des travaux de révision de la norme de spécification des bitumes polymères (EN 14023), notamment veiller à la prise en compte des commentaires français suite à l'enquête réalisée en 2020.
- Poursuivre les réflexions sur la future révision de la norme de spécification des émulsions cationiques (EN 13808) : dans un premier temps développer une nouvelle annexe nationale qui différencie les exigences en fonction des applications.
- Finaliser et publier la norme expérimentale de filière française XP T66-067, méthode d'essai pour la détermination des fractions cristallisables dans les liants par DSC. Cette méthode constituera une alternative à la caractérisation de la teneur en paraffines.
- Assurer l'animation du groupe de travail européen (TG 11) sur l'amélioration de la méthode d'essai pour caractériser la température de ramollissement bille et anneau (EN 1427).
- Participer au groupe de travail européen (TG 12) en charge de la révision des méthodes d'essai sur le vieillissement à long terme (PAV) et des méthodes rhéologiques (DSR & BBR). Définir une position sur l'examen 2021 de la norme européenne EN 16659 (MSCRT) et sur l'orientation donnée au projet de nouveau document prEN 17643 (BTSV) lors de son enquête. Ces travaux sont jugés importants dans l'optique d'intégrer la caractérisation de performances rhéologiques aux révisions des normes de spécification à venir. Dans cette perspective le BN Pétrole a organisé en 2020 un nouvel essai inter-laboratoires sur les méthodes rhéologiques à l'échelle européenne, aussi bien sur un grade de bitume routier que sur un grade de bitume modifié ; le sponsoring de cet essai inter-laboratoires est assuré par Eurobitume, Routes de France et le CEREMA Ouest ce qui a permis de l'ouvrir gratuitement aux laboratoires qui souhaitent y participer et ainsi de recueillir un nombre important de résultats (49 participants en 2020, publication des résultats fin du premier trimestre 2021). Le traitement statistique des données de cet essai inter-laboratoires permettra de contribuer au développement de ces méthodes d'essai.
- Fort des investigations menées par le GE PdM sur l'amélioration de la méthode d'essai de caractérisation de la pénétrabilité (EN 1426) et celle du conditionnement de vieillissement court terme RFTOT (EN 12607-1), permet de prendre, avec le support du GE PdM, le lead au niveau européen de ces deux projets.
- S'impliquer dans les travaux du groupe de projet européen, créé en 2020 pour traiter des projets de révision, prEN 12594 (Préparation des échantillons), et prEN 12597 (Terminologie), adoptés au stade préliminaire. Ce groupe de projet est animé par un expert français, en (le Président du TC 336), et impliquera une coordination avec le CEN/TC 227 « Enrobés ».
- Exposer au niveau européen l'approche métrologique proposée par le GE PdM, avec le support du LNE, pour une étude sur le remplacement des thermomètres à mercure dans les méthodes d'essais des liants bitumineux, et contribuer à la recherche de financement auprès des parties intéressées.

- Trouver un nouvel animateur pour le CEN/TC 336/WG 2 : ceci constitue un enjeu majeur pour permettre à la France de conserver son influence dans le domaine de la normalisation des émulsions bitumineuses.

4.2. Programme de travail 2021

Le programme de travail en cours de la commission de normalisation P04 comprend :

- **11 examens systématiques** dont 3 documents européens et 8 documents de filière française.
- **7 projets de révision au stade préliminaire** (PWI) de documents européens, dont certaines méthodes d'essai phares : prEN 1426 (Pénétrabilité), prEN 1427 (Température de ramollissement bille & anneau), prEN 12607-1 (vieillessement court terme RTFOT), prEN 12594 (Préparation des échantillons), prEN 12595 (viscosité cinématique), prEN 12596 (viscosité dynamique), prEN 12597 (Terminologie).
- **Inscription au programme de 3 projets de révision de documents** européens, dont les normes de vieillissement et de rhéologie : prEN 14769 (PAV), prEN 14770 (DSR) et prEN 14771 (BBR).
- **Inscription au programme du projet de transformation** de la CEN/TS 16346 (comportement à la rupture) en norme européenne.
- **Soumission en enquête publique de 5 documents européens**, dont 4 projets de révision de normes européennes prEN 12846-1&2 (Temps d'écoulement), prEN 12847 (Tendance à la décantation), prEN 12850 (pH) et un projet de nouvelle norme européenne prEN 17643 (Méthode de caractérisation rapide dite BTSV).
- **Soumission au vote final d'un document de filière française** : le FprXP T66-067 (Fractions cristallisables).
- **Soumission au vote formel** de la norme de spécification européenne FprEN 14023 (Bitumes modifiés par des polymères), document majeur du CEN/TC 336.
- **Finalisation et publication d'un document européen** : EN 13614 :2021 (Adhésivité)

Les groupes d'experts (GE 1, GE 2 et GE PdM) vont poursuivre leurs travaux, notamment :

- l'amélioration de la précision de la méthode d'essai de caractérisation de la fragilité FRAASS (EN 12593) : bien que confirmée en 2020, cette méthode pourra faire l'objet d'une révision anticipée dès que la charge de travail du CEN/TC 336/WG 1 le permettra ;
- du support pour les experts français s'impliquant au niveau européen dans les projets de révision prEN 1426 (PEN), prEN 1427 (TBA) et prEN 12607-1 (RTFOT) ;
- la finalisation de l'étude sur la recherche de « filler » pour élargir la palette de fines de référence pour la méthode de la détermination du comportement à la rupture d'une émulsion (EN 13075) ;
- la finalisation du projet de nouvelle norme expérimentale prXP T66-067 « Liants hydrocarbonés – Fractions cristallisables ».

4.3. Calendrier prévisionnel des réunions 2021

Réunions de CN P04 : 1^{er} avril et 21 septembre.

Réunion plénière du CEN/TC 336 : 17-18 novembre.

Réunions de l'Advisory Group du CEN/TC 336 : une réunion extraordinaire au courant du premier semestre 2021 (date encore à définir) et une réunion ordinaire le 10 juin.

Réunions du CEN/TC336/WG 1 : 09-10 mars et 19-20 octobre.

Réunions du CEN/TC336/WG 2 : 22-23 mars et 27-28 septembre.

5. Liste des membres

En 2020, la Commission de Normalisation BNPE/P04 compte une quarantaine d'experts représentants AFNOR CERTIFICATION, CEREMA, COLAS, EIFFAGE, ESSO SAF, EUROBITUME FRANCE, EUROVIA, KRATON, NGE, NORDBIT, NORMALAB, PETROINEOS, PETROMESURES, REPSOL, ROUTES DE FRANCE (anciennement USIRF), SHELL, SPIE BATIGNOLLES et TOTAL.

De nombreux experts de la CN P04 s'investissent en participant aux instances européennes (CEN/TC 336 secrétariat et présidence français, CEN/TC 336/AG secrétariat et animation français, CEN/TC 336/WG 1 secrétariat et animation allemands et CEN/TC 336/WG 2 secrétariat et animation française) ;

Certaines sociétés ou organismes ne participent pas aux travaux de normalisation au sein de la CN P04 mais sont susceptibles d'avoir un intérêt dans l'élaboration ou l'utilisation d'un document de normalisation. Ces "parties intéressées" sont systématiquement alertées lors des enquêtes publiques sur les projets de normes relatives aux liants hydrocarbonés.

6. Conditions financières d'accès aux travaux

L'inscription à la Commission de Normalisation P04 est soumise à une cotisation communément dénommée « contractualisation », d'un montant de 4 000€ HT en 2021 (inchangé depuis plusieurs années). Le nombre d'experts n'est pas limité pour chaque organisme ou société participant. Cette contractualisation permet aussi l'accès à la participation aux instances européennes dont la CN P04 est miroir (TC 336, WG 1 et WG 2). Conformément à l'article 14 du décret du 16 juin 2009 sur la normalisation française, aucune contribution n'est demandée aux PME/TPE de moins de 250 personnes ne dépendant pas à plus de 25 % d'un groupe de plus de 250 salariés, aux syndicats représentatifs de salariés, aux associations de consommateurs et environnementales agréées, aux établissements publics d'enseignement ou à caractère scientifique et technologique, et aux départements ministériels pour la participation de leur « responsable ministériel aux normes » et de leur suppléant.

La contractualisation donne notamment accès à :

- la totalité de la documentation de la CN P04 qui est en ligne (plateformes LIVELINK et NORM'INFO de l'AFNOR),
- aux documents des instances européennes dont la CN P04 est miroir (CEN/TC 336, WG 1 et WG 2),
- aux réunions (commission, dépouillement,...),
- aux messages d'information et alertes,
- aux votes et consultations par correspondance organisés par la CN P04 (1 vote par membre contractualisé).

Toutes les normes de la CN P04 sont mises gratuitement à disposition des experts de la commission pendant une durée de 3 mois à compter de leur date de publication.

Annexe 1 – Portefeuille normatif – Filière européenne

Référence	Titre	Publication
NF EN 58	Bitumes et liants bitumineux – Échantillonnage des liants bitumineux	2012
NF EN 1425	Bitumes et liants bitumineux – Caractérisation des propriétés sensorielles	2012
NF EN 1426	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la pénétrabilité à l'aiguille	2015
NF EN 1427	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du point de ramollissement – Méthode Bille et Anneau	2015
NF EN 1428	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la teneur en eau dans les émulsions de bitume – Méthode de distillation azéotrope	2012
NF EN 1429	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du résidu sur tamis des émulsions de bitume et détermination de la stabilité au stockage par tamisage	2013
NF EN 1430	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la polarité des particules des émulsions de bitume	2009
NF EN 1431	Bitumes et liants bitumineux – Détermination par distillation du liant résiduel et du distillat d'huile dans les émulsions de bitume	2018
NF EN 12591	Bitumes et liants bitumineux – Spécifications des bitumes routiers	2009
NF EN 12592	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la solubilité	2014
NF EN 12593	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du point de fragilité Fraass	2015
NF EN 12594	Bitumes et liants bitumineux – Préparation des échantillons d'essai	2014
NF EN 12595	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la viscosité cinématique	2014
NF EN 12596	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la viscosité dynamique par viscosimètre capillaire sous vide	2014
NF EN 12597	Bitumes et liants bitumineux – Terminologie	2014
NF EN 12847	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la tendance à la décantation des émulsions de bitume	2009
NF EN 12848	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la stabilité des émulsions de bitume en mélange avec du ciment	2009
NF EN 12849	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du pouvoir de percolation des émulsions de bitume	2009
NF EN 12850	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du pH des émulsions de bitume	2009
NF EN 13301	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la tendance à l'exsudation des bitumes	2010
NF EN 13302	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la viscosité dynamique des liants bitumineux à l'aide d'un viscosimètre tournant	2018
NF EN 13303	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la perte de masse au chauffage des bitumes industriels	2017
NF EN 13304	Bitumes et liants bitumineux – Cadre de spécifications des bitumes oxydés	2009
NF EN 13305	Bitumes et liants bitumineux – Cadre de spécifications des bitumes industriels durs	2009

Annexe 1 – Portefeuille normatif – Filière européenne (suite)

Référence	Titre	Publication
NF EN 13358	Bitumes et liants bitumineux – Détermination des caractéristiques de distillation des liants bitumineux fluidifiés et fluxés avec des fluxants d'origine minérale	2019
NF EN 13398	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du retour élastique des bitumes modifiés	2017
NF EN 13399	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la stabilité au stockage des bitumes modifiés	2017
NF EN 13587	Bitumes et liants bitumineux – Détermination des caractéristiques de traction des liants bitumineux par la méthode d'essai de traction	2016
NF EN 13588	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la cohésion des liants bitumineux par la méthode du mouton-pendule	2017
NF EN 13589	Bitumes et liants bitumineux – Détermination des caractéristiques de traction des bitumes modifiés par la méthode de force-ductilité	2018
NF EN 13614	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de l'adhésivité des émulsions de bitume par l'essai d'immersion dans l'eau	2011
NF EN 13632	Bitumes et liants bitumineux – Visualisation de la dispersion des polymères dans les bitumes modifiés par des polymères	2010
NF EN 13702	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la viscosité dynamique des bitumes modifiés par la méthode cône et plateau	2018
NF EN 13808	Bitumes et liants bitumineux – Cadre de spécification pour les émulsions cationiques de liants bitumineux	2013
NF EN 14023	Bitumes et liants bitumineux – Cadre de spécifications des bitumes modifiés par des polymères	2010
NF EN 14769	Bitumes et liants bitumineux – Vieillessement long-terme accéléré réalisé dans un récipient de vieillissement sous pression (PAV)	2012
NF EN 14770	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du module complexe en cisaillement et de l'angle de phase – Rhéomètre à cisaillement dynamique (DSR)	2012
NF EN 14771	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du module de rigidité en flexion – Rhéomètre à flexion de barreau (BBR)	2012
NF EN 15322	Bitumes et liants bitumineux – Cadre de spécifications pour les liants bitumineux fluidifiés et fluxés	2013
NF EN 15323	Bitumes et liants bitumineux – Vieillessement/conditionnement long-terme accéléré par la méthode du cylindre tournant (RCAT)	2007
NF EN 15326 + A1	Bitumes et liants bitumineux – Mesure de la masse volumique et de la densité – Méthode du pycnomètre à bouchon capillaire	2009
NF EN 15626	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de l'adhésivité des liants bitumineux fluidifiés et fluxés par l'essai d'immersion dans l'eau – Méthode utilisant des granulats	2016
NF EN 16345	Bitumes et liants bitumineux – Mesure du temps d'écoulement des émulsions bitumineuses avec le Viscosimètre Redwood No. II	2012
EN 16346	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du comportement à la rupture et de l'adhésivité immédiate des émulsions cationiques de bitume avec un granulats de 2/4 mm	TRA**
NF EN 16659	Bitumes et liants bitumineux - Essai de fluage-recouvrance sous contraintes répétées (essai MSCR)	2015
NF EN 16849	Bitumes et liants bitumineux - Détermination de la teneur en eau des émulsions de bitume - Méthode par évaporation à la balance dessicatrice	2016
NF EN 12606-1	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la teneur en paraffines – Partie 1 : méthode par distillation	2015
NF EN 12606-2	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la teneur en paraffines – Partie 2 : méthode par extraction	2000

Annexe 1 – Portefeuille normatif – Filière européenne (suite)

Référence	Titre	Publication
NF EN 12607-1	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la résistance au durcissement sous l'effet de la chaleur et de l'air – Partie 1 : méthode RTFOT	2014
NF EN 12607-2	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la résistance au durcissement sous l'effet de la chaleur et de l'air – Partie 2 : méthode TFOT	2014
NF EN 12607-3	Bitumes et liants bitumineux – Détermination de la résistance au durcissement sous l'effet de la chaleur et de l'air – Partie 3 : méthode RFT	2014
NF EN 12846-1	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du temps d'écoulement à l'aide d'un viscosimètre à écoulement – Partie 1 : émulsions de bitume	2011
NF EN 12846-2	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du temps d'écoulement à l'aide d'un viscosimètre à écoulement – Partie 2 : bitumes fluidifiés et fluxés	2011
NF EN 13074-1	Bitumes et liants bitumineux – Récupération du liant d'une émulsion de bitume ou d'un bitume fluidifié ou fluxé – Partie 1 : récupération par évaporation	2019
NF EN 13074-2	Bitumes et liants bitumineux – Récupération du liant d'une émulsion de bitume ou d'un bitume fluidifié ou fluxé – Partie 2 : stabilisation après récupération par évaporation	2019
NF EN 13075-1	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du comportement à la rupture – Partie 1 : détermination de l'indice de rupture des émulsions cationiques de bitume, méthode des fines minérales	2016
NF EN 13075-2	Bitumes et liants bitumineux – Détermination du comportement à la rupture – Partie 2 : détermination de la durée de miscibilité des fines dans les émulsions cationiques de bitume	2016
NF EN 13924-1	Bitumes et liants bitumineux – Cadre de spécifications pour les bitumes routiers spéciaux – Partie 1 : Bitumes routiers durs	2016
NF EN 13924-2	Bitumes et liants bitumineux – Cadre de spécifications pour les bitumes routiers spéciaux – Partie 2: Bitumes routiers multigrade	2014
CEN/TS 17482	Bitumes et liants bitumineux — Détermination de l'indice d'acide d'un bitume – Méthode potentiométrique	2020
CEN/TS 17481	Bitumes et liants bitumineux — Détermination de la teneur en sel des bitumes – Méthode par mesure de conductivité	2020
CEN/TR 17499	Bitumes et liants bitumineux — Exemples pour le marquage CE et la Déclaration de Performance (DoP)	2020
NF EN 17643	Bitumes et liants bitumineux - Détermination de la température d'équi-module de rigidité à l'aide d'un rhéomètre à cisaillement dynamique (DSR) - Essai BTSV	NP*

* Projet de nouveau document

** Projet de transformation dans un autre document

Code couleur		
Confirmé en 2020	Annulé en 2020	Examen systématique en 2021
Projet au stade préliminaire	Projet nouveau ou révision en cours	Publication CEN 2020
Décision révision en 2020	Candidate hEN non citée au JOUE	Publication AFNOR 2020
Publié avant 2018		

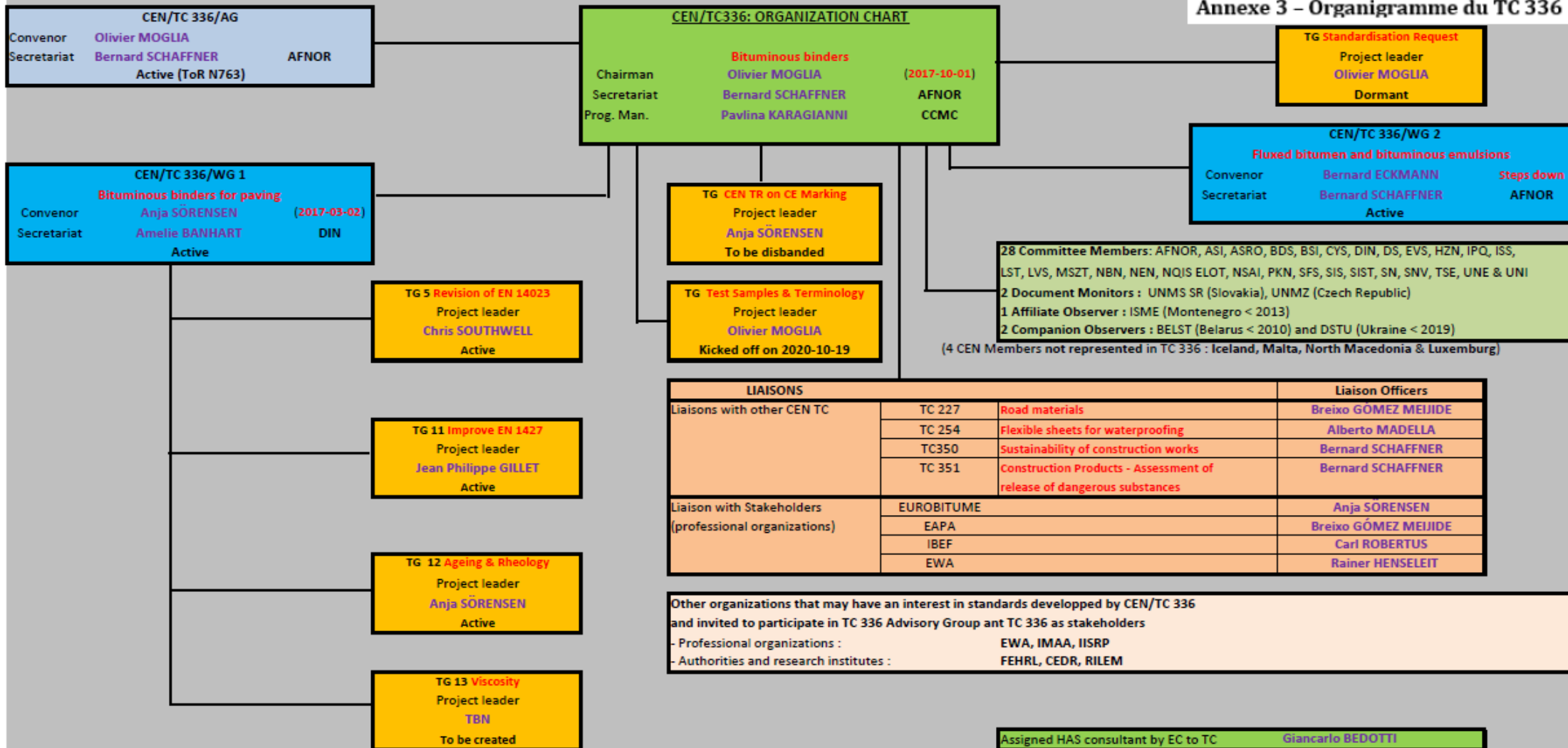
Annexe 2 – Portefeuille normatif – Filière française

Référence	Titre	Publ.
FD T65-000	Liants hydrocarbonés – Classification	2003
NF T65-012	Liants hydrocarbonés – Émulsions anioniques de bitume – Spec.	2007
FD T66-001	Détermination de la teneur en bitume des poudres d'asphalte naturel et des asphaltes coulés par la méthode "Kumagawa-asphalte"	2015
FD T66-013	Pétroles et dérivés – Indice d'acide des produits bitumineux	2016
NF T66-019	Liants hydrocarbonés – Émulsions de bitume – Détermination de l'indice de rupture d'une émulsion anionique	2007
FD T66-022	Émulsions de bitume – Détermination de l'épaisseur de la couche décantée par électrophorèse	2015
FD T66-027	Liants hydrocarbonés – Goudrons purs – Distillation fractionnée	2016
FD T66-028	Liants hydrocarbonés – Détermination de la teneur en goudron des liants hydrocarbonés routiers contenant du goudron – Méthode par chromatographie sur gel perméable	2016
FD T66-029	Liants hydrocarbonés – Goudrons purs – Détermination de la teneur en naphthalène	2016
FD T66-030	Liants hydrocarbonés – Goudrons purs – Détermination de la teneur en anthracène	2016
FD T66-031	Produits bitumineux – Détermination de la cinétique de stabilisation des liants anhydres et des émulsions de bitume – Méthode par étuvage à 50 °C pendant 14 jours	2015
NF T66-042	Liants hydrocarbonés – Détermination de la teneur en distillats lourds carbochimiques des bitumes composés – Méthode densimétrique	2016
NF T66-043-2	Bitumes et liants bitumineux - Détermination de l'adhésivité passive des liants bitumineux par l'essai d'immersion dans l'eau - Méthode utilisant des granulats - Bitumes purs et modifiés	2016
FD T66-044	Liants hydrocarbonés – Détermination de la cohésivité à basse température – Méthode aux billes de verre	2019
NF T66-061	Liants hydrocarbonés – Essai d'efficacité du dopage des liants anhydres	2003
FD T66-064	Liants hydrocarbonés – Susceptibilité à la température – Essai d'indice de pénétrabilité cinq températures (IP-5T)	2015
FD T66-065	Liants hydrocarbonés – Détermination du module complexe	2018
NF T66-066	Liants hydrocarbonés – Détermination de l'indice d'acide d'un bitume – Méthode potentiométrique	2004
FD T66-080	Émulsions de bitume - Détermination de la teneur en eau - Méthode par évaporation à la balance dessicatrice	2016
prXP T66-067	Projet de norme française : Liants hydrocarbonés – Fractions cristallisables	NP*

* Projet de nouveau document

Code couleur		
Publié avant 2020	Annulé en 2020	Examen systématique en 2021
	Projet en cours	Confirmé en 2020

Annexe 3 – Organigramme du TC 336



- EUROBITUME European Association of Bitumen Producers
- EAPA European Asphalt Pavement Association
- EWA European Waterproofing Association
- IMAA International Mastic Asphalt Association
- IBEF International Bitumen Emulsion Federation
- IISRP International Institute of Synthetic Rubber
- FEHRL Forum of European National Highway Research Laboratories
- CEDR Conference of European Directors of Roads
- RILEM International Union of Laboratories and Experts in Construction Materials, Systems and Structures